



DOSSIER DE PRESSE

Présentation du site Majdc.fr



CONTACTS PRESSE

Secrétariat général pour l'administration

Romain David

Tél : 09 88 68 62 36

romain.david@intradef.gouv.fr

DICoD

Centre de presse

Tél : 09 88 67 33 33

presse@dicod.fr

Sommaire

Présentation du projet Majdc.fr.....	3
La Journée défense et citoyenneté	4
La direction du service national et de la jeunesse	6

Présentation du projet Majdc.fr

Le projet Majdc.fr vise à offrir aux jeunes Français, filles et garçons âgés de 16 à 25 ans, concernés par la Journée défense et citoyenneté (JDC), et à ses partenaires, un ensemble de services dématérialisés permettant d'effectuer en ligne toutes les démarches en lien avec l'organisation de cette journée :

- Découvrir ce qu'est la JDC ;
- Poser des questions ;
- Télécharger la convocation ;
- Changer la date de la JDC lorsque celle-ci ne convient pas ;
- Demander une exemption ;
- Être guidé jusqu'au site de convocation via un système de géolocalisation ;
- Télécharger l'attestation de participation à l'issue de la JDC.

Modernisation, simplification et fiabilisation sont les objectifs affichés. Majdc.fr est un projet évolutif, conçu pour s'adapter dans les meilleurs délais aux nouvelles exigences de la mission JDC et aux décisions politiques en matière de service national.

Les jeunes peuvent désormais créer leur compte sur leur espace dédié et sécurisé, choisir la date et le lieu de leur JDC, télécharger les documents dont ils ont besoin et recevoir des informations sur les armées ou le service civique.

De la même façon, sur leur espace dédié et sécurisé, les mairies pourront adresser les fichiers de recensement via leur espace, s'informer sur les activités liées au service national ou commander les imprimés réglementaires dont elles ont besoin.

Majdc.fr s'inscrit dans la transformation numérique des services de l'État et la modernisation de l'action publique. Il s'agit de dématérialiser les échanges de données et d'informations vis-à-vis de toutes les parties prenantes du recensement et de la JDC, via la création d'espaces clients spécifiques à chaque acteur : mairies, jeunes appelés, ministère des Armées, autres ministères (Éducation nationale, Intérieur, Justice, Europe et Affaires étrangères, Outre-mer etc.) et partenaires institutionnels (missions locales, centres de l'EPiDe, plateformes de décrochage, INSEE, agence du service civique).

Sous l'égide des services du secrétaire général pour l'administration (SGA) du ministère des Armées, le projet, conduit par la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) est hébergé par la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI).

Le site Majdc.fr reçoit le prix de l'innovation au Salon des maires et des collectivités locales



Majdc.fr est présente au Salon des maires et des collectivités locales du 21 au 23 novembre 2017. La DSNJ a présenté son projet pour le prix de l'innovation et a reçu une mention spéciale pour « l'ambitieuse modernisation du système d'information, dont le but est d'automatiser et dématérialiser l'ensemble des flux d'informations traitées dans le cadre de la journée Défense et Citoyenneté ».

La journée défense et citoyenneté

Instaurée par la loi du 28 octobre 1997 suspendant le service militaire, la Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement appelée journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), a pour vocation première de convaincre et d'expliquer aux jeunes citoyens la légitimité de la défense nationale et de les sensibiliser aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leurs sont proposées.

La JDC est la seule opportunité de rencontre de l'ensemble d'une classe d'âge (780 000 jeunes par an) avec son armée. Seul lien institutionnel qui subsiste aujourd'hui entre les jeunes et les armées, est le complément indispensable à une armée professionnelle pour permettre l'adhésion des citoyens aux objectifs de défense et favoriser la compréhension des enjeux auxquels sont confrontées les armées.

Menée en collaboration avec les armées et la gendarmerie, elle permet d'améliorer la compréhension des enjeux de défense et de sécurité de notre pays. Elle permet ainsi d'expliquer la vocation et l'engagement des militaires au service de leurs concitoyens.

Premier vecteur d'information de la Défense et des armées auprès des jeunes, la JDC permet de renforcer l'esprit de défense. En privilégiant un binôme actif des animateurs (un militaire d'active et un réserviste), elle contribue également à mieux faire connaître la réserve et son rôle complémentaire aux côtés des militaires d'active.

La JDC s'intègre au sein d'un « parcours de citoyenneté » qui comporte deux autres étapes obligatoires au cours desquelles interviennent successivement le ministère de l'Éducation nationale, les mairies et le ministère des Armées.

- **l'enseignement de défense** : obligatoire, il s'inscrit dans les programmes des établissements d'enseignement du second degré. Il est l'un des éléments du socle commun de connaissances et de compétences que tout élève doit avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire. Il est mis en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale, en collaboration étroite avec le ministère des Armées ;
- **le recensement** : il intervient à l'âge de 16 ans. Acte volontaire, il concerne tous les jeunes Français, filles et garçons. Cette démarche s'effectue dans la mairie du lieu de résidence ou, pour certaines communes, par internet. Les listes de recensement préparent et facilitent l'inscription des jeunes sur les listes électorales ; elles sont transmises à la DSN qui établit les convocations pour la JDC ;

Au cours des 20 dernières années, la JDC a subi plusieurs réformes. La dernière, en date de 2013, vise à introduire davantage de modules centrés sur la défense avec un programme accordant une plus large place aux explications des enjeux de défense et de sécurité de la Nation.

Les notions de citoyenneté ont été intégrées à une réflexion globale sur la nécessité de comprendre les valeurs à défendre, ainsi que les intérêts et les enjeux d'une défense pour la France à travers le monde.

LE DEROULE D'UNE JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

TROIS MODULES « DEFENSE »

- **Animation 1** : « Nous vivons dans un monde instable : une défense nécessaire »
- **Animation 2** : « Une réponse adaptée : notre appareil de défense »
- **Animation 3** : « Vous avez un rôle à jouer : un engagement citoyen »

DEUX MODULES « CITOYENNETE »

- **Animation 1** : « Information jeunesse citoyenne ». Elle développe les thèmes suivants : dispositifs d'insertion, service militaire volontaire, droit au retour en formation, mesures en faveur de l'emploi des jeunes, information sur les différents dons (sang, moelle osseuse, etc.).
- **Animation 2** : « Sensibilisation à la sécurité routière ». Ce module a remplacé l'initiation aux premiers secours. Il est articulé autour de la perception des risques routiers et les différents modes d'apprentissage de la conduite.

LES TESTS DE MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE

Les tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française sont conçus par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale et participent au dépistage des jeunes en difficulté de lecture et d'écriture. Chaque année, 11 % des jeunes sont détectés en situation d'illettrisme et sont dirigés vers des organismes spécialisés, comme les missions locales.

Des jeunes globalement satisfaits de la JDC

- **66 %** des jeunes jugent que la journée a été intéressante.
- Près de **trois quarts des jeunes (74 %)** déclarent que la JDC les a rendu davantage conscients de la nécessité d'une défense efficace et **65 %** disent se montrer plus curieux des questions militaires à la suite de la JDC.
- **87 %** déclarent que la journée leur a permis de bien s'informer sur le métier des armées, et **81 %** ont une meilleure connaissance du rôle des armées.
- **72 %** affirme que la journée a amélioré l'image qu'ils avaient des armées.

La direction du service national et de la jeunesse

Rattachée au secrétariat général pour l'administration (SGA) du ministère des Armées, la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) est impliquée dans la promotion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse française. Elle participe au renforcement du lien armées-Nation et se met au service d'une politique globale en faveur des jeunes. En 2016, le ministre des Armées a décidé d'élargir le périmètre d'action de la DSN en y intégrant les attributions de la délégation ministérielle à la jeunesse et à l'égalité des chances (DMJEC), la commission armées-jeunesse (CAJ) lui étant adossée et le service militaire volontaire rattaché au directeur du service national et de la jeunesse depuis juin 2017. Cette direction au périmètre élargi – en charge de la coordination de l'ensemble des actions jeunesse conduites en liaison étroite avec les différents acteurs – traduit l'ambition d'une politique jeunesse globale orientée vers les axes de l'attractivité et de l'éducation civique et citoyenne.

La DSNJ a notamment en charge l'organisation de la JDC. En effet, la formation de tous les jeunes aux enjeux de la défense et de la citoyenneté repose, depuis la loi du 28 octobre 1997 suspendant le service militaire, sur un « parcours de citoyenneté ». Ce dernier comporte trois étapes obligatoires au cours desquelles interviennent successivement le ministère de l'Éducation nationale, les mairies et le ministère des Armées.

- **l'enseignement de défense** : obligatoire, il s'inscrit dans les programmes des établissements d'enseignement du second degré. Il est l'un des éléments du socle commun de connaissances et de compétences que tout élève doit avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire. Il est mis en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale, en collaboration étroite avec le ministère des Armées ;
- **le recensement** : il intervient à l'âge de 16 ans. Acte volontaire, il concerne tous les jeunes Français, filles et garçons. Cette démarche s'effectue dans la mairie du lieu de résidence ou, pour certaines communes, par internet. Les listes de recensement préparent et facilitent l'inscription des jeunes sur les listes électorales ; elles sont transmises à la DSNJ qui établit les convocations pour la JDC ;
- **la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** : cette journée a pour vocation première d'expliquer aux jeunes citoyens la légitimité de la défense nationale et de les sensibiliser aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leurs sont proposées. La JDC est une opportunité de rencontre de l'ensemble d'une classe d'âge (780 000 jeunes par an) avec son armée. Elle est le complément indispensable à une armée professionnelle pour permettre l'adhésion des citoyens aux objectifs de défense. L'impact de la journée est largement positif : 74 % des jeunes répondent qu'elle les a rendus plus conscients de la nécessité d'une défense efficace et 65 % se montrent plus curieux des questions militaires suite à leur JDC.